

MARCHE AUX VINYLES, CD, MATERIEL HIFI ET LIVRES

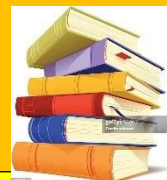


Salle l'Atelier à Landudal

Dimanche 8 février 2026

De 8h30 à 17h - ENTREE GRATUITE

Restauration sur place (galettes saucisses, crêpes)



Inscription : ☐ Je suis un professionnel

☐ Je suis un particulier

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Numéro de téléphone :

Numéro de la pièce d'identité :

Date de délivrance : Autorité de délivrance :

Tarif : 5 € le mètre linéaire avec tables et chaises fournies.

Nombre de mètres linéaires souhaités : x 5 € = €

Articles que vous vendez : ☐ Vinyles, CD, matériel HI-FI ☐ Livres

Merci de nous faire parvenir le bulletin d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre de l'association

Lire à Landudal à l'adresse : Association Lire à Landudal, 3 Park Toull An Nay, 29510 Landudal.

En cas de besoin : 06.77.53.10.26.

Conditions d'inscriptions : (merci d'en garder une copie) :

- L'association Lire à Landudal se réserve le droit de refuser toute inscription pouvant nuire au bon déroulement de cette vente et d'annuler la manifestation en cas de nombre d'exposants insuffisants.
- L'association Lire à Landudal décline toutes responsabilités en cas de vol, casse, incendie, dégradation des marchandises exposées ou tout autre préjudice dans l'enceinte et aux abords de la vente durant tout le week-end. Il incombe aux exposants de pourvoir à leur assurance.
- Chaque exposant se verra attribuer un numéro d'emplacement auquel il devra se tenir. Aucune modification ne sera accordée sans consultation de l'association organisatrice.
- Le montage des stands se fera la veille entre 17h et 18h et le jour de la vente entre 7h et 8h15. Les emplacements devront être libérés avant 18h le soir de la vente. L'exposant s'engage à rester sur son stand jusqu'à 16h30 et à le rendre propre.
- Les bulletins d'inscriptions reçus incomplets ou non accompagnés du paiement de l'emplacement seront refusés. Les règlements seront encaissés après la manifestation. Toute inscription sera définitive et non remboursable une semaine avant la manifestation.

L'exposant déclare ne pas avoir participé à plus de 2 ventes au déballage dans l'année, avoir pris connaissance du règlement, s'engage à le respecter sans réserve et à renoncer à tous recours contre l'organisateur.

A le Signature (obligatoire) :